



Candidature



MARCHÉ NOCTURNE 2025

Esplanade Jean Jaurès port de Carry-Le-Rouet

NOM: PRENOM:

RAISON SOCIAL-ENSEIGNE

ADRESSE:.....
.....
.....

CODE POSTAL: VILLE:.....

MAIL:@.....

TÉL: RÉSEAUX SOCIAUX:.....

INFORMATION TECHNIQUE

Tarif du mètre linéaire : 13€

Détail du ou des produits proposés à la vente *(sous réserve d'acceptation de l'organisateur)*

.....
.....
.....

Taille du stand souhaité:..... Barnum ☐ Parasol ☐

Food truck:..... Remorque:(taille avec flèche):.....

Avez-vous besoin d'un retour:(si possible suppl de 15€).....

Liste du matériel électrique utilisé avec la puissance *(puissance maxi par stand est de 16A soit 3000watts)*

.....
.....
.....

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte de qualité et je m'engage à la respecter:

☐ Validation

Cachet-signature du demandeur:

Cadre réservé au service

Date:



RÈGLEMENT

MARCHÉ NOCTURNE

LE MARCHÉ

Les marchés nocturnes se dérouleront du dimanche au vendredi
du 29 juin 2025 au 28 août 2025
Horaire d'ouverture au public du marché : de 18H à 00H
Lieu : esplanade Jean Jaurés Carry le Rouet

ATTRIBUTION D'EMPLACEMENT

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte pour l'inscription
- L'exposant doit accepter le présent règlement

DÉPOT DE CANDIDATURE

Toute personne désirant obtenir un emplacement doit déposer un dossier disponible sur le site star live event's

PIÈCES À FOURNIR

- **Contrat d'assurance** couvrant sa responsabilité civile professionnelle dans le cadre de l'activité exercée par lui ou les personnes agissant pour son compte, ainsi que le recours des voisins et des tiers
- copie de la **carte de commerçant sédentaire** et **extrait Kbis** de mins de 3 mois
- **Photos des produits** proposés à la vente ainsi que des **photos du stand**
- **Pièces d'identité**
- le présent **règlement daté et signé**

SÉLECTION DES EXPOSANTS

- Le comité de sélection se réunira une fois le délai d'inscription passé et retiendra les demandes en fonction des critères de **qualité, originalité, et beauté du stand**
- l'ancienneté ne sera en aucun cas un critère de sélection
- Les décisions du comité de sélection sont sans appel

FRAIS ET RÈGLEMENT

La participation aux frais engagés comprend l'emplacement, la communication, l'électricité et les frais techniques.

Si votre dossier est accepté, deux chèques vous seront demandés un chèque correspondant à vos dates de juillet et un chèque pour celle d'août. Les chèques seront établis à l'ordre de **START LIVE** vous aurez la possibilité d'échanger ces chèques contre un règlement en espèce, carte bleue ou virement sur place. **ATTENTION** sans chèque votre dossier ne sera pas validé. En cas d'absence de votre part aucun remboursement ne sera effectué votre emplacement sera encaissé.

RÉPARTITION DES STANDS

- STARTLIVE établit le plan du Marché et effectue librement la répartition des emplacements, en tenant compte le plus possible des souhaits formulés par écrit par l'exposant. (ex: retour)
- la taille des stands sera de 2 mètres linéaires minimum
- un retour peut être demandé dans le dossier avec une participation de 15€ en plus des mètres linéaires et vous sera facturé lorsque cela sera possible

POLICE GÉNÉRALE

- L'utilisation d'appareils sonores est interdite sur le marché (sauf animateur)
- aucun véhicule ne pourra être présent sur le site lors de l'ouverture au public (les véhicules des exposants seront stationnés sur les parkings situés à proximité)
- tout comportement troublant la sécurité, la tranquillité ou la salubrité publique entraînera une exclusion définitive du marché

INSTALLATION/DÉCORATION/DÉMONTAGE

- l'installation devra se faire à partir de **16H30** et ce jusqu'à 17h45. Vous pourrez monter sur l'esplanade avec votre véhicule une fois que votre place vous sera attribuée en attendant vous devez stationner au bord.
- une présentation de stand harmonieuse et soignée est requise il vous sera demandé un nappage blanc ainsi qu'un parasol ou Barnum blanc.
- le branchement nécessite une prise de type caravane
- à la fermeture du marché, les usagers du marché sont tenus de laisser leur emplacement propre. Aucun résidu ne devra substituer sur les lieux.

RESPONSABILITÉ /ASSURANCE

- les objets exposés demeurent sous l'entière et unique responsabilité de leur propriétaire. START LIVE ne peut en aucun cas être tenue responsable pour des litiges tel que pertes, vols, casses ou autres détériorations.
- outre l'assurance éventuelle couvrant les objets exposés et plus généralement les éléments mobiles ou autre lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais toute assurance couvrant les risques que lui-même, son personnel son matériel encourent ou font encourir à des tiers.

PRISE DE VUE

- L'exposant autorise expressément, à titre gracieux, START LIVE à réaliser des photographies et vidéos sur les produits présentés et à utiliser librement ces images sur les supports dans le cadre de l'événement.

ANNULATION /REMBOURSEMENT

- seul l'annulation de la part de la mairie de Carry le rouet donnera lieu à un remboursement de la soirée

COMMUNICATION/ANIMATION

START LIVE mettra en œuvre un plan de communication :affichage, relais locaux(ex.office de tourisme),site internet, réseaux sociaux,...Ainsi que des animations tout les jours

Je soussigné(NOM Prénom)

Déclare avoir lu et accepté le règlement suivant

à (lieu)

Le (date)

Signature et cachet



CHARTRE QUALITÉ ET ENGAGEMENT DES COMMERÇANTS

La charte qualité et engagement des commerçants volants est un outil de progrès et de développement qualitatif. La charte qualité et engagement est une démarche adaptée au commerçant dit volant axée sur la présentation des stands et des marchandises, la propreté, l'accueil et le service aux clients.

LE COMMERÇANT S'ENGAGE A :

- Respecter toutes les consignes des organisateurs (horaires, sécurité, etc...)
NB/ Passé l'heure limite d'installation, le déballage sera refusé.
- Accueillir la clientèle poliment.
- Bonne présentation des articles proposés sur le stand.
- Tarif en évidence et articles étiquetés.
- Jeter les emballages perdus dans les containers appropriés.
- Laisser son environnement propre et dégagé pendant toute la période.
- Pied de parasol à l'intérieur du stand.
- Avoir bien effectué son paiement de droits de places avant la date butoire.
- Ne vendre uniquement les produits de son dossier d'inscription.

En cas de non-respect de la charte qualité et engagement, des sanctions pouvant entraîner l'exclusion temporaire ou définitive pourront être prises par les organisateurs.



Nom – Prénom – Signature « Lu et approuvé »

NOUS NE SOMMES PLUS EN MESURE D'ACCEPTER DES DOSSIERS DE BIJOUX

CALENDRIER NOCTURNE 2025

MERCI DE COCHER LES DATES QUE VOUS SOUHAITEZ

SEMAINE 1		SEMAINE 6	
DIMANCHE 29 JUIN	COMPLET	LUNDI 28 JUILLET	
SEMAINE 2		MARDI 29 JUILLET	COMPLET
LUNDI 30 JUIN		MERCREDI 30 JUILLET	
MARDI 1 JUILLET		JEUDI 31 JUILLET	COMPLET
MERCREDI 2 JUILLET		VENDREDI 1 AOUT	
JEUDI 3 JUILLET		DIMANCHE 3 AOUT	COMPLET
VENDREDI 4 JUILLET		SEMAINE 7	
DIMANCHE 6 JUILLET	COMPLET	LUNDI 4 AOUT	
SEMAINE 3		MARDI 5 AOUT	
LUNDI 7 JUILLET		MERCREDI 6 AOUT	
MARDI 8 JUILLET		JEUDI 7 AOUT	COMPLET
MERCREDI 9 JUILLET		VENDREDI 8 AOUT	
JEUDI 10 JUILLET	COMPLET	DIMANCHE 10 AOUT	COMPLET
VENDREDI 11 JUILLET	COMPLET	SEMAINE 8	
DIMANCHE 13 JUILLET	COMPLET	LUNDI 11 AOUT	
SEMAINE 4		MARDI 12 AOUT	
LUNDI 14 JUILLET	COMPLET	MERCREDI 13 AOUT	
MARDI 15 JUILLET		JEUDI 14 AOUT	COMPLET
MERCREDI 16 JUILLET		VENDREDI 15 AOUT	COMPLET
JEUDI 17 JUILLET	COMPLET	DIMANCHE 17 AOUT	COMPLET
VENDREDI 18 JUILLET	COMPLET	SEMAINE 9	
DIMANCHE 20 JUILLET	COMPLET	LUNDI 18 AOUT	
SEMAINE 5		MARDI 19 AOUT	
LUNDI 21 JUILLET		MERCREDI 20 AOUT	
MARDI 22 JUILLET		JEUDI 21 AOUT	COMPLET
MERCREDI 23 JUILLET		VENDREDI 22 AOUT	
JEUDI 24 JUILLET	COMPLET	DIMANCHE 24 AOUT	COMPLET
VENDREDI 25 JUILLET	COMPLET	SEMAINE 10	
DIMANCHE 27 JUILLET	COMPLET	LUNDI 25 AOUT	
		MARDI 26 AOUT	
		MERCREDI 27 AOUT	
		JEUDI 28 AOUT	

RENSEIGNEMENTS

MAIL :	PRODUIT :
TELEPHONE :	METRAGE :
NOM :	
PRENOM :	ADRESSE :